

Sur convocation du Maire en date du 23 février 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis le 6 mars 2017 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRE, Marie-Odile DEFRERE-MILLER, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Renelle MELI

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation dernier compte rendu conseil municipal en date du 2 février 2017
Celui-ci est approuvé, ainsi que les délibérations prises lors de cette séance.
Le Maire aborde le second point de l'ordre du jour.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour :

- Une maison rue de la Croix de Romont vendue 127.000,00 €
- Une maison impasse de Gugnéchamp vendue 220.000,00 €
- Un terrain rue des Ormes vendu 20.000,00 €
- Un terrain rue des Sapins vendu 15.000,00 €

Point n°3 : Indemnité de fonction des élus

Une évolution de la législation implique aux communes ayant pris une délibération concernant les indemnités de fonction des élus en mentionnant l'indice brut 1015, à reprendre une nouvelle délibération avec le terme « indice brut terminal de la fonction publique ». Le Conseil Municipal en prend note, et à l'unanimité, accepte cette nouvelle délibération.

Point n°4 : Transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération d'Epinal

La loi ALUR prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux communautés d'agglomération le 27 mars 2017. Toutefois, si dans les trois mois précédent cette date, au moins 25% des communes membres représentant au moins 20% de la population de la Communauté s'y opposent, ce transfert de compétence n'a pas lieu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ce, à l'unanimité, s'oppose à ce transfert de compétence vers la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Point n°5 : Mise à disposition d'un conseiller de prévention par le Centre de Gestion des Vosges

Dans le cadre de l'élaboration du Document Unique, il est nécessaire d'évaluer les risques professionnels. C'est pourquoi le Centre de Gestion des Vosges propose la mise à disposition d'un conseiller de prévention dans ce but.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette mise à disposition et autorise le Maire à signer la convention.

Point n°6 : Rapport d'examen sur équipements sportifs

Comme chaque année, les équipements sportifs de la commune font l'objet d'une vérification. Cette année, la société APAVE a rendu son rapport et ne fait apparaître aucune grosse anomalie si ce n'est quelques petits travaux d'entretien.

Point n°7 : Etude ACERE pour accessibilité

De nombreuses modifications seront à apporter au niveau des bâtiments recevant du public. Le rapport devrait nous parvenir dans les prochaines semaines. Existe-t-il des aides financières pour la réalisation de ces travaux ?

Point n°8 : Compte rendu commission voirie

Amélioration des décorations de Noël dans le village. Des devis ont été demandés chez trois fournisseurs. 22 décorations seront installées sur la rue d'Epinal, rue de la Gare et rue de Mirecourt. Le cordon lumineux de 25 m situé en façade de la mairie sera remplacé.

Point n°9 : Tracé réseau gaz

Le SCOT des Vosges Centrales a conventionné avec GRDF pour obtenir le tracé du réseau de distribution de gaz au niveau communal, dans le but de l'élaboration du schéma structurant des énergies renouvelables. Pour permettre au SCOT de disposer de ces données à titre gracieux, GRDF demande à ce que chaque commune établisse un courrier autorisant le gestionnaire de réseau à fournir ces données.

Informations et questions diverses

Travaux 2017 et achats divers : le Maire liste les travaux et achats divers pour l'année 2017.

Grippe aviaire : suite à la découverte de cygnes morts sur le site de Bouzey, la Préfecture a demandé de recenser les basses cours situées dans la zone. Darnieulles est dans la zone et le Maire a recensé 17 basses cours. Les résultats ont été transmis à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Comprimés d'iode : un plan de distribution des comprimés d'iode en cas de catastrophes nucléaires, sera présenté prochainement au conseil municipal.

Développement éolien : un développeur éolien a pris contact avec le Maire pour faire avancer l'éolien sur Darnieulles. Le SCOT met en garde les communes et envisage l'élaboration d'un schéma de développement de l'éolien. A suivre !

NAP : un groupe de 18 enfants est dirigé par une personne seulement. Iness BELGHORZE a été sollicité par l'adjointe au maire en charge des NAP. Le Maire envisage une entrevue avec la personne concernée avant de prendre une décision.

Permanences prochaines élections : un point est fait sur les permanences lors des élections présidentielles et législatives à venir.

Recensement de la population : 637 logements ont été recensés. 6 résidences secondaires et 41 logements vacants.

Travaux réseau d'eau rue d'Epinal : démarrage des travaux aux alentours du 24 avril pour une durée approximative de 6 semaines

Courrier d'une habitante de la rue de la Gare : pour se plaindre de la prolifération de renard car on leur donnerait à manger.

Logement 102 rue du Groupe Scolaire : les locataires ont envoyés leur courrier de préavis. Ils quitteront l'appartement au 1^{er} avril. Un état des lieux sera fait.

Vélos à assistance électrique : trois habitants de Darnieulles ont reçu une aide financière de la CAE pour l'acquisition de ces vélos.

Comptage des lièvres : la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges procédera à un comptage des lièvres par la méthode dite « des indices phares » les vendredis 17 et 31 mars sur notre commune.

Agence Postale Communale : un mail de la responsable d'exploitation a été reçu en mairie, se plaignant de la fermeture de l'agence de Darnieulles sans que personne ne soit prévenu et que la personne n'est pas remplacée.

Stagiaire à la cantine-garderie : elle sera accueillie à la cantine garderie et aux NAP du 9 au 26 mai 2017.

Le Département des Vosges : nous informe la clôture du dossier d'agrément pour une assistante maternelle de Darnieulles, en retraite.

Internement : un jeune riverain de la rue des Ormes a été admis en hospitalisation complète après s'être promené dans la rue avec un couteau en proférant des menaces de mort sur sa mère.

Paris-Alsace : la prochaine édition passera à nouveau par Darnieulles entre le 31 mai et le 3 juin 2017.

Zone SNCF : une rencontre est programmée le 22 mars 2017 à 14h00 avec Réseau Ferré de France pour le devenir de cette zone.

Assemblée générale : la Société de Chasse tiendra son AG le 11 mars 2017 à 10h.

Environnement : une réunion avec les employés communaux est programmée le 16 mars à 9h30 pour les travaux d'environnement à prévoir

Commission scolaire : réunion le 13 mars à 18h30

Conseil d'école maternelle : le 17 mars à 17h15

Conseil d'école élémentaire : le 24 mars à 17h00

Budgets : ils seront présentés au conseil municipal le 27 mars et voté le 3 avril.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h40.